

***EXTRAIT du PROCES VERBAL***  
***des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL***  
***Séance Ordinaire du 29 mars 2016***

<i>Nbre Conseillers en exercice</i> = 19 <i>Nbre Conseillers présents</i> = 18 <i>Nbre Conseillers votants</i> = 19	L'an deux mil seize, le vingt-neuf mars, le Conseil Municipal de la Commune de HOUEMONT s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale du vingt-deux mars, sous la présidence de Monsieur Daniel MAGRON, Maire.
<b>OBJET</b>	<u>Etaient présents</u> : M.MAGRON, Maire, Mme GERARD, MM. BIGEREL, MOUGEL, MARCHAL, Mme COCHET, Adjoint, Mme LAMASSE, MM. KLEJMANN, PETRONIO, WASSIAMA, Conseillers Municipaux Délégués, Mmes BRISBARE-CLAUDEL, MELINETTE, LETSCHER, M. KLUSKA, Mme MANGIN, M. CORDIER, Mme FERRY, M. GUILMIN, Conseillers municipaux.
<b>Déplacement à Berchigrange pour les bénévoles des Chantiers Nature</b>	<u>Etait excusée</u> : Mme PREVOST, conseillère municipale
<b>Prise en charge du déplacement</b>	<u>A donné pouvoir</u> : Mme PREVOST à M. MOUGEL
<u>délibération n° 9</u>	Conformément à l'article L. 2121.14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a désigné, à l'unanimité par ses membres, Mme COCHET pour remplir les fonctions de secrétaire de séance..

Monsieur le Rapporteur rappelle que, dans le cadre de la Charte du Développement Durable signée en Juin 2010, des chantiers collectifs d'adultes avait été prévus pour favoriser le lien social entre les habitants avec comme exemple l'entretien des sentiers.

Lors de la première séance en avril 2010 le Chantier Nature a rassemblé cinq bénévoles qui ont effectué divers travaux dans les coteaux, notamment sur les sentiers et dans le verger communal.

Depuis 2010 c'est plus de 80 séances de travail qui ont été réalisées pour le bien de la commune, pour des tâches d'intérêt collectif à raison d'une dizaine de personnes en moyenne soit plus de 2500 heures de bénévoles.

Les opérations les plus marquantes sont les suivantes :

- la réhabilitation du site de la source du Fonteno, avec l'abattage d'une haute haie de thuyas
- la création des sentiers découverte en partenariat avec les Randonneurs Houdemontais
- la réhabilitation de la table d'orientation située au belvédère
- les animations avec les Croqueurs de Pommes de Lorraine, la création d'un verger conservatoire, les plantations dans le verger communal planté en 1951, les stages de taille et de greffe ouverts au public
- les animations avec l'école primaire (plantation, construction de nichoirs et nettoyage de printemps, jus de pomme)

En appui des Chantiers Nature, les membres du Groupe de travail « Biodiversité » s'investissent bénévolement pour la ville, en voici quelques réalisations :

- Observatoire de la biodiversité, des photos de la faune et la flore transmis par les habitants et mis sur le site Internet de la ville
- Des recherches de plantes remarquables tels les orchidées du plateau calcaire de Houdemont
- Création du refuge LPO et de la mare du Fonteno

Les bénévoles ont organisé en octobre dernier la deuxième Edition de « Nature en Fête », avec des animations des associations locales et leurs bénévoles.

Le bénévolat est le résultat d'une implication personnelle, libre et volontaire au service de l'intérêt général. Ils apportent une contribution à la valorisation des coteaux, à la protection de la biodiversité et ainsi permettent d'offrir aux habitants et usagers de ces lieux un cadre de nature très apprécié en milieu urbain.

...

Les bénévoles méritent une reconnaissance collective et individuelle pour leur générosité, leurs solidarités, leur engagement.

Le groupe des Chantiers Nature et de la Biodiversité compte actuellement une quarantaine de personnes. La municipalité propose de les récompenser par une sortie en bus dans les Vosges qui serait offerte avec le repas de midi. Le déplacement sera organisé par la société Tourisme Néodomien sur la base d'un prix de 58,70 € par personne, le coût total étant évalué à 2 500 €. Les crédits sont inscrits au budget 2016.

La Commission du Développement Durable du 18 mars et celle des Finances et Moyens Généraux du 21 mars 2016 ayant donné chacune, à l'unanimité, un avis favorable.

**Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de prendre en charge le déplacement à Berchigrange pour une quarantaine de bénévoles des Chantiers Nature avec la société Tourisme Néodomien, lequel comprend le transport en autocar de tourisme, le déjeuner au Refuge du Sotré et la visite du jardin de Berchigrange.**

Le Maire,



Daniel MAGRON



Je certifie que le présent acte a été notifié ou publié selon  
la réglementation en vigueur et que la convocation du  
Conseil Municipal avait été faite le 22 mars 2016

Le Maire



Daniel MAGRON

